

DÉVELOPPEMENT DURABLE PROFESSION DE FOI



Charte d'engagement de l'IFOCOP pour un développement durable et solidaire

La présente charte est le fruit d'une réflexion collective qui nous a conduits à réaffirmer notre volonté d'intégrer les enjeux du développement durable et solidaire et les préoccupations sociales, environnementales et économiques à notre activité et à nos formations.

Elle a été élaborée par un groupe de travail composé de stagiaires en formation à l'IFOCOP, de formateurs IFOCOP et de collaborateurs des douze centres de formation IFOCOP. Elle a été approuvée et entérinée par le Conseil d'Administration de l'IFOCOP et par son Comité de Direction, lors de l'Assemblée Générale de décembre 2011.

L'IFOCOP promeut l'équité et le progrès social.

Nous nous engageons à :

- Former nos stagiaires, formateurs et collaborateurs et développer leurs compétences,
- Collecter les données sociales et piloter la performance,
- Protéger la santé et la sécurité de nos stagiaires, formateurs et collaborateurs,
- Promouvoir la diversité : recruter des personnes handicapées, ne pas commettre de discriminations à l'embauche,
- Favoriser le dialogue et respecter le droit à la représentation syndicale, aux I.R.P., à la négociation collective,
- Respecter la parité dans les rémunérations et les avantages,
- Respecter les droits humains et les règles de l'OIT.



L'IFOCOP agit en faveur du développement économique et sociétal.

Nous nous engageons à :

- Mesurer l'empreinte économique de notre activité,
- Renforcer la qualité de service et l'équité,
- Mener une politique d'intégration, de lutte contre la discrimination,
- Favoriser l'accueil des candidats handicapés,
- Adopter un comportement d'acheteur responsable,
- S'engager dans une économie de décroissance de notre consommation,
- Garantir la transparence des méthodes de gouvernance de nos centres de formation.

L'IFOCOP intègre les préoccupations environnementales.

Nous nous engageons à :

- Mesurer l'impact écologique de notre activité,
- Réduire notre consommation d'eau, d'énergie, de papier, nos émissions de CO² et toutes fournitures de bureau,
- Réduire notre production de déchets et disposer de filières conformes à leur collecte, à leur tri et à leur élimination,
- Promouvoir nos valeurs de développement durable auprès de nos partenaires,
- Sensibiliser et former en interne aux gestes écologiques,

